

Séminaire 2018 Exploitants avions & hélicoptères

Organisation de la DSAC : Agilité

DSAC

Paris, 21 et 22 Novembre 2018



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Développement d'une méthodologie visant à améliorer l'agilité de la DSAC vis-à-vis des attentes des exploitants :

→ il s'agit d'optimiser la capacité de la DSAC à se reconfigurer rapidement pour faire face à des variations de court ou long terme de charge de travail ou de ressources.

- Pour l'essentiel, le dispositif a été défini en tirant profit de l'expérience sur cas réels (et imprévus) vécus par la DSAC – OPS depuis Mai 2017
- Concerne les dossiers de types « lancement CTA », « mise en liste de flotte d'un nouveau type d'appareil », « demande d'approbation »
- Pas de modification des procédures de travail ; au cas par cas, les changements conduits par la DSAC portent sur le pilotage du dossier et la répartition des tâches au sein de la DSAC. L'opérateur conserve un point focal unique : l'IEC.

L'efficacité du dispositif dépend de l'engagement et de la capacité de l'exploitant à respecter le planning convenu, notamment pour ce qui concerne :

- la fourniture des dossiers de démonstration de conformité et,
- la planification des éventuels contrôles des équipages.